



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ BELZONA® 9631

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit BELZONA® 9631
 Numéro du produit SN2905

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Bandage de réparation de tuyaux activé par l'eau. Pour utilisation industrielle seulement.
 Utilisations déconseillées Le produit ne devrait pas être utilisé à des fins autres que celles recommandées dans le mode d'emploi relatif.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Belzona Polymerics Limited
 Claro Road, Harrogate
 HG1 4DS
 United Kingdom
 +44 1423 567641
 sds@belzona.com

Fabricant Belzona Polymerics Limited
 Claro Road, Harrogate
 HG1 4DS
 United Kingdom
 +44 1423 567641
 sds@belzona.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence + 33 1 45 42 59 59 (24 heures sur 24 et 7 jours sur 7)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

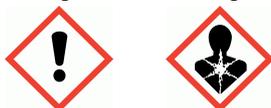
Dangers pour la santé humaine Acute Tox. 4 - H332 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Resp. Sens. 1 - H334 Skin Sens. 1 - H317 STOT SE 3 - H335 STOT RE 2 - H373

Dangers pour l'environnement Non Classé

Référence Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



BELZONA® 9631

Mention d'avertissement	Danger
Mentions de danger	H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H332 Nocif par inhalation. H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Voie respiratoire) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.
Mentions de mise en garde	P261 Éviter de respirer les vapeurs. P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux. P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.
Contient	COPOLYMÈRE ÉTHOXYLÉ PROPOXYLÉ DE GLYCÉRINE-MDI, ISOCYANATE DE TOSYLE

2.3. Autres dangers

Pas applicable Selon les informations envoyées par nos fournisseurs, aucune substances persistantes, bio-accumulables et toxiques (PBT) ni de substances très persistantes et très bio-accumulables (vPvB).

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges**

COPOLYMÈRE ÉTHOXYLÉ PROPOXYLÉ DE GLYCÉRINE-MDI	30-60%
---	---------------

Numéro CAS: 59675-67-1

Numéro CE: 611-860-7

Classification

Acute Tox. 4 - H332

Skin Irrit. 2 - H315

Eye Irrit. 2 - H319

Resp. Sens. 1 - H334

Skin Sens. 1 - H317

STOT SE 3 - H335

STOT RE 2 - H373

ISOCYANATE DE TOSYLE**<1%**

Numéro CAS: 4083-64-1

Numéro CE: 223-810-8

Classification

Skin Irrit. 2 - H315

Eye Irrit. 2 - H319

Resp. Sens. 1 - H334

STOT SE 3 - H335

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

BELZONA® 9631

4.1. Description des premiers secours

Information générale	En cas de doute, ou si les symptômes persistent, veuillez consulter un médecin. Ne faites jamais rien avaler à une personne inconsciente.
Inhalation	Sortez à l'air frais. Assurez-vous que le patient est au chaud et dans un endroit tranquille. Ne lui donnez rien à avaler.
Ingestion	Si le produit est avalé par accident, consultez immédiatement un médecin. Faites reposer le patient. Rincez-lui abondamment la bouche à l'eau. Ne le forcez PAS à vomir.
Contact cutané	Retirez les vêtements contaminés. Lavez abondamment la peau à l'eau et au savon ou utilisez un agent nettoyant spécialisé pour la peau. N'utilisez JAMAIS de solvants ou de dissolvants. Si l'irritation ou l'inflammation persiste, veuillez consulter un médecin.
Contact oculaire	Retirez les lentilles de contact. Baignez copieusement les yeux dans de l'eau fraîche et propre pendant au moins 15 minutes, en écartant bien les paupières, et consultez un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	L'exposition respiratoire peut entraîner une irritation aiguë et/ou une sensibilisation du système respiratoire, résultant en l'apparition de symptômes asthmatiques, serrement et oppression de la poitrine. Une exposition répétée peut entraîner une déficience respiratoire permanente. L'inhalation de vapeurs, l'absorption par la peau et l'ingestion peuvent entraîner des symptômes associés à une dépression du système nerveux central, tels que: maux de tête, léthargie, nausées et vomissements.
Contact cutané	Un contact prolongé ou répété avec la peau ou la membrane muqueuse peut donner lieu à des symptômes irritants tels que des rougeurs, des ampoules ou des dermites. L'apparition des symptômes peut être différée. Peut provoquer une réaction allergique de la peau.
Contact oculaire	Irritant pour les yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Aucun.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Utiliser : du sable, de la mousse alcool-résistante, du dioxyde de carbone, de la poudre chimique, une brume d'eau pour les feux plus importants.
Ne JAMAIS utiliser de jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux En cas d'incendie, il est possible que des produits de décomposition dangereux se forment, comme de la fumée, de l'oxyde de carbone, du dioxyde de carbone, de l'oxyde d'azote, de l'acide cyanhydrique, des amines et des alcools.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Le feu produira une fumée noire épaisse contenant des produits de combustion dangereux. L'exposition aux produits de décomposition peut présenter un danger médical. Il est possible que vous ayez à utiliser un masque respiratoire autonome approprié. Refroidissez les conteneurs hermétiques exposés au feu à l'aide de jets d'eau. Empêchez les écoulements provoqués par les lances de pompier de se déverser dans les canalisations ou les voies d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Éviter le contact avec la peau et les yeux. Évitez de respirer les vapeurs.

BELZONA® 9631

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Évitez que des déversements accidentels ne s'écoulent dans les canalisations et les égouts. Si de grandes quantités du produit s'écoulent dans les canalisations ou les égouts, contactez immédiatement la Compagnie des Eaux locale ; ou, en cas de contamination d'un ruisseau, d'une rivière ou d'un lac, les autorités nationales de contrôle appropriées.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Veiller à ce que les déversements de produit ou l'eau de lavage associée ne s'introduisent pas dans les canalisations ni les cours d'eau. Circoncire et récupérer les déversements accidentels à l'aide de matières absorbantes non inflammables, par ex. le sable, la terre, la vermiculite, la terre de diatomées, et placer dans un labelled conteneur approprié. Nettoyer immédiatement la zone contaminée à l'aide d'un décontaminant adéquat, par ex. Soude (5 mesures) / Eau (95 mesures). Ajouter le même décontaminant aux résidus et laisser au repos pendant plusieurs jours dans un conteneur non hermétique jusqu'à l'absence totale de réactions. Une fois que ce stade est atteint, fermer le conteneur et éliminer celui-ci conformément aux consignes d'élimination des déchets.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13. .

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Bien refermer le conteneur après utilisation. Eviter d'inhaler les vapeurs lors de l'ouverture du conteneur. Tenir éloigné de toute source de chaleur, des étincelles et des flammes nues. Dans la mesure du possible, ouvrir les conteneurs dans une pièce bien aérée, à l'écart de la zone d'application. Evacuer le personnel non indispensable. Minimiser le nombre d'employés exposés et leur durée d'exposition. Eviter le contact avec la peau et les yeux ou les vêtements. Interdire la consommation d'aliments et de boissons, ainsi que les cigarettes dans les zones de stockage et d'utilisation. Pour la protection personnelle, veuillez consulter la Section 8. Gardez toujours en stock des conteneurs du même matériau que le conteneur d'approvisionnement. FEU/EXPLOSION Ce produit est combustible. Éliminez toute source de chaleur, d'étincelles ou flamme nue. SPECIAL Les isocyanates peuvent générer des vapeurs à partir de températures avoisinant les 40 °C, ce qui augmente considérablement le risque d'exposition. Toutes les applications impliquant l'utilisation d'isocyanates doivent être effectuées aux températures les plus faibles possible afin d'éviter la production de vapeurs. Eviter d'inhaler les vapeurs.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Ne jamais mettre des articles ou du matériel contaminé, comme par ex. spatules, applicateurs, pinceaux, chiffons, etc., dans ses poches. Assurez-vous que les moyens nécessaires pour une douche oculaire (fontaine, bouteille, flacon, etc.) soient aisément accessibles. Quand cela est nécessaire, des vêtements et des chaussures de travail contaminés doivent être enlevés pour éviter une contamination croisée des surfaces, le risque d'un contact avec la peau et d'une ingestion involontaires.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

BELZONA® 9631

Précautions de stockage

Respecter les précautions données par l'étiquette. Conserver entre 5 °C et 30 °C sauf en cas d'indication contraire, dans un endroit sec, bien aéré, à l'écart des sources de chaleur, des sources inflammables et de la lumière directe du soleil. Interdiction de fumer. Empêcher l'accès non autorisé. Prévoir des extincteurs dans ou à proximité de la zone d'entreposage. Conserver à l'écart des oxydants et des matières très alcalines et très acides, des amines et des alcools. PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT Des déversements accidentels, un stockage incorrect des produits chimiques, des déchets ou des activités d'élimination de déchets non appropriées peuvent entraîner une infiltration de polluants dans le sol et nuire gravement à la nappe phréatique qui est une source vitale pour l'eau potable. Tous les déchets, en particulier les déchets liquides, doivent être stockés sur place, dans des zones désignées et sûres qui sont à l'écart des canalisations et entourées d'un dispositif d'endiguement afin de contenir tout déversement.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Application manuelle (Voir Section 7.1 & 8). Immersé dans l'eau avant utilisation. Pour plus d'informations veuillez vous reporter au Guide d'Utilisation approprié de Belzona®.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Commentaires sur les composants

Toutes les précautions nécessaires doivent être prises pour réduire l'exposition aux isocyanates au niveau le plus bas possible, par des moyens autres que l'utilisation d'appareils de protection respiratoire. Les appareils de protection respiratoire peuvent être utilisés en dernier recours pour réduire autant que possible le niveau d'exposition, à un niveau inférieur à la limite d'exposition. L'exposition aux produits chimiques réputés être des allergènes respiratoires ou dont il a été prouvé qu'ils provoquent de l'asthme professionnel, doit être contrôlée et maintenue au niveau le plus bas possible et praticable.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Utiliser dans des endroits bien aérés ou prévoir une ventilation mécanique adéquate. Dans la mesure du possible, créez celle-ci à l'aide d'une ventilation d'échappement locale et d'un bon système d'évacuation en général. Si ces mesures ne suffisent pas à maintenir les concentrations de vapeurs en dessous des limites d'exposition nationales adéquates, il faudra porter du matériel de protection respiratoire adéquat (voir 'Respirateurs' ci-dessous).

Protection des yeux/du visage

Le port de protections oculaires telles que des lunettes de sécurité ou des lunettes masques est recommandé pendant toute la durée de manipulation et d'utilisation de ce matériel. Une protection oculaire doit être sélectionnée conformément à la norme EN 166 Protection individuelle de l'oeil.

Protection des mains

Des protections pour les mains doivent être sélectionnées conformément à la norme EN 374 Gants de protection contre les risques chimiques. La durée de vie sans percement des gants sélectionnés doit être plus longue que le temps prévu d'utilisation. Dans tous les cas, si cela n'est pas possible, les gants doivent être changés à temps et de toutes façons avant le dépassement de la durée de vie sans percement. En cas de doute, demandez conseil auprès du fournisseur de gants, pour les différents types de gants à considérer. Vous pouvez utiliser des crèmes de protection pour renforcer la protection de certaines zones cutanées exposées au produit, mais elles ne pourront complètement remplacer une protection physique. Ne pas appliquer ces crèmes après exposition de la peau. RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Néoprène. Caoutchouc nitrile.

BELZONA® 9631

Autre protection de la peau et du corps	APPLICATIONS STANDARDS Combinaison synthétique en polyéthylène telle que Tyvek PRO-TECH® ou une combinaison équivalente fabriquée conformément à la norme EN 13034 Type 6, Vêtements de protection contre les produits chimiques liquides Type 6. En cas de contamination extrême des vêtements, retirez ceux-ci et lavez la peau à l'eau et au savon, ou à l'aide d'un agent nettoyant spécialisé pour la peau. APPLICATION DE PETITES QUANTITÉS Une combinaison en coton est normalement adéquate.
Protection respiratoire	Il est essentiel que la concentration de contaminant(s) dans l'environnement de l'application n'excède pas la limite d'exposition applicable, multipliée par le facteur de protection assigné calculé pour l'équipement de protection respiratoire sélectionné. APPLICATIONS STANDARDS Lorsque cela est nécessaire, il est conseillé de porter un appareil de protection respiratoire conforme à la norme EN 136 (masque facial intégral) ou EN 140 (masque facial découpé) doté d'une cartouche (ABEK1) pour protéger contre les vapeurs organiques/inorganiques, les gaz acides et l'ammoniaque. S'il existe une probabilité pour que l'environnement de l'application soit contaminé par de significatives concentrations de poussières alors un pré filtre antipoussières très efficace (P3) doit être porté avec les appareils cités ci-dessus. Il est essentiel que la pièce faciale soit montée correctement et le filtre changé conformément aux instructions du fabricant.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Bande imprégnée.
Couleur	Blanc.
Odeur	Odeur de renfermé (moisi).
Seuil olfactif	Non applicable.
pH	Non applicable.
Point de fusion	Non disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	(MDI Copolymer) - 207°C/405°F
Point d'éclair	198°C/388°F (Coupelle fermée).
Taux d'évaporation	Non disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non applicable.
Pression de vapeur	Non disponible.
Densité de vapeur	Non disponible.
Densité relative	Non disponible.
Solubilité(s)	Réagit au contact de l'eau et de l'humidité.
Coefficient de partage	Non disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Non applicable.
Température de décomposition	Non applicable.

BELZONA® 9631

Viscosité Non applicable.

Propriétés explosives Non applicable.

Propriétés comburantes Non applicable.

9.2. Autres informations

Autres informations Cette section ne contient que des valeurs typiques relatives aux conseils d'hygiène, de sûreté et d'environnement et n'a pas pour objectif de représenter une documentation technique pour le produit.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Voir les autres sous-sections de cette section pour avoir plus de détails.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable si les conditions de stockage et de manutention sont respectées (voir Section 7).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Pas de réactions dangereuses attendues lorsque entreposé et manipulé comme recommandé.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Il n'existe pas de conditions connues qui sont susceptibles d'entraîner une situation dangereuse.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles A conserver à l'écart des oxydants et des matières très alcalines et très acides. Des réactions exothermiques non contrôlées peuvent se produire au contact des amines et des alcools. Le produit réagit lentement au contact de l'eau, et évolue en dioxyde de carbone. A l'intérieur des conteneurs hermétiques, une accumulation de la pression pourrait créer des déformations, des gonflements et dans des cas extrêmes l'explosion du conteneur.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques Les valeurs toxicologiques citées dans cette section ont été calculées, donc des valeurs de DL50/CL50 peuvent être considérées comme des estimations de toxicité aiguë (ETA).

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) >3.0 mg/l, , Dust/Mist Nocif par inhalation.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

BELZONA® 9631

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Irritant pour les yeux.
<u>Sensibilisation respiratoire</u>	
Sensibilisation respiratoire	En se basant sur les caractéristiques de la teneur en isocyanate de ce produit, l'exposition respiratoire peut entraîner des irritations chroniques et / ou une sensibilisation du système respiratoire, provoquant des symptômes asthmatiques, une respiration sifflante et une sensation d'étouffement. Les personnes sensibilisées peuvent par la suite présenter des symptômes asthmatiques lorsqu'elles sont exposées à des concentrations aéroportées d'isocyanates bien inférieures à la limite nationale d'exposition. Une exposition répétée peut entraîner une déficience respiratoire permanente.
<u>Sensibilisation cutanée</u>	
Sensibilisation cutanée	Peut entraîner une sensibilisation cutanée ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.
<u>Mutagénicité sur les cellules germinales</u>	
Essais de génotoxicité - in vitro	Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.
Essais de génotoxicité - in vivo	Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Cancérogénicité</u>	
Cancérogénicité	Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité CIRC	Non listé.
Cancérogénicité NTP	Non listé.
<u>Toxicité pour la reproduction</u>	
Toxicité pour la reproduction - fertilité	Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction - développement	Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u>	
Exposition unique STOT un	Effets irritants sur le système respiratoire qui altèrent le fonctionnement de ce système et s'accompagnent de symptômes tels que la toux, une douleur, l'étouffement et des difficultés respiratoires.
<u>toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</u>	
Exposition répétée STOT rép.	Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
Organes cibles	Voie respiratoire
<u>Danger par aspiration</u>	
Danger par aspiration	Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.
Voie d'exposition	Inhalatoire Contact cutané et/ou oculaire.

BELZONA® 9631

Considérations médicales Les personnes exposées aux produits contenant des sensibilisateurs respiratoires doivent faire l'objet d'une surveillance médicale appropriée. Les personnes souffrant d'asthme, d'allergies ou de maladies respiratoires chroniques ne devront pas s'exposer aux isocyanates. Les personnes ayant déjà eu dans le passé des problèmes de sensibilisation de peau ne devraient travailler qu'avec des processus pour lesquels le produit est utilisé sous surveillance médicale appropriée. Un contact avec la peau constitue un risque important. Les études animales ont montré que le contact de la peau avec des isocyanates peut provoquer une sensibilisation respiratoire.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Conformément à la réglementation en vigueur, ce produit est réputé ne présenter aucun danger pour l'environnement. Il ne faut pas autoriser l'écoulement du produit dans des canalisations d'évacuation, des cours d'eau ni le dépôt dans des endroits pouvant affecter l'eau souterraine ou en surface. L'isocyanate contenu dans ce produit réagit au contact de l'eau, formant du gaz de dioxyde de carbone et un produit solide insoluble avec un point de fusion élevé (polyrésine).

12.1. Toxicité

Toxicité Les produits LC50/EC50/IC50 sont réputés être supérieurs à 100 mg/l pour la plupart des espèces sensibles. Non classé.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Sur la base des données relatives aux composants individuels, ce produit n'est pas supposé être facilement biodégradable selon les directives de l'OECD/EC.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulative potential Aucune donnée disponible.

Coefficient de partage Non disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Aucune donnée disponible sur le produit lui-même.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Pas applicable Selon les informations envoyées par nos fournisseurs, aucune substances persistantes, bio-accumulables et toxiques (PBT) ni de substances très persistantes et très bio-accumulables (vPvB).

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

BELZONA® 9631

Méthodes de traitement des déchets Ne pas laisser s'introduire dans les canalisations ou les cours d'eau et ne pas jeter dans des lieux où les eaux de surface et les eaux souterraines pourraient être contaminées. Les déchets contrôlés comprennent les déchets industriels non dangereux et les déchets chimiques dangereux. L'élimination de tous les déchets contrôlés doit être conforme aux réglementations locales et nationales appropriées. De plus, les déchets chimiques dangereux doivent être éliminés conformément à la réglementation nationale établie selon les directives 75/442/EEC du Conseil, relatives aux déchets et 91/689/EEC relatives aux déchets dangereux. En cas de doute par rapport aux informations de cette fiche de données de sécurité, il faut demander conseil auprès des autorités de contrôle nationales appropriées pour obtenir les méthodes d'élimination correctes. ÉVACUATION DE COMPOSANT EMBALLAGE DE TRANSIT: les enveloppes protectrices rétractables ou emballages extensibles, caisses et accessoires qui n'ont pas été contaminés par le produit doivent être réutilisés ou recyclés. PRODUIT N'AYANT PAS SUBI DE RÉACTION produit dispersé ayant été décontaminé conformément à la procédure indiquée à la section 6, et les conteneurs vides non nettoyés et les emballages contaminés doivent être éliminés comme s'il s'agissait de déchets chimiques dangereux. PRODUIT AYANT SUBI UNE RÉACTION, planches à mélanger contaminées, spatules, applicateurs, pinceaux, conteneurs théoriquement vides et bols mélangeurs - quand ils sont entièrement séchés - doivent être éliminés de la même manière que les produits non dangereux.

Classe déchet Liste du code de déchets LoW: 08 05 01* * Les déchets dangereux conformément à la directive 91/689/CEE. Liste du code de déchets (LoW) cité dans cette section fait référence à un déchet dangereux. En cas de doute, consultez la liste des déchets dangereux, votre centre local et agréé de recyclage des déchets ou l'agence nationale de contrôle.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Non classé pour le transport dans les Consignes Nationales et Internationales actuelles. Transport dans les locaux de l'utilisateur : toujours transporter dans des conteneurs hermétiques et verticaux. Assurez-vous que les personnes transportant le produit connaissent les procédures à suivre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

BELZONA® 9631

Transport en vrac Marchandises non transportées en vrac.
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Réglementations nationales	LES MALADIES PROFESSIONNELLES Voir les tableaux des maladies professionnelles 49 et 49 bis. Voir le surveillance médicale spéciale (Arrêté du 11.07.1977).
Législation UE	Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications. Conformément au règlement (CE) no 453/2010.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Information générale	Les informations comprises dans cette fiche technique de sécurité ne constituent pas l'évaluation personnelle de l'utilisateur des risques encourus sur le lieu de travail, et requise par les autres législations d'hygiène et de sûreté. Les conditions spécifiques d'utilisation étant hors du contrôle du fournisseur, l'utilisateur est responsable pour faire respecter les mesures appropriées exigées par la législation nationale. Les informations comprises dans cette fiche technique de sécurité sont tirées des connaissances actuelles et de la législation nationale en vigueur. Les conseils fournis par celle-ci traitent de l'hygiène, de la sûreté et de l'environnement en relation avec le produit, et ne tiennent en aucun cas lieu de garantie de la performance technique ou de la capacité du produit pour des usages particuliers.
Références littéraires clés et sources de données
Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008	Là où il n'y a aucune donnée de test disponible pour le mélange, la classification a été déterminée basé sur les données de danger des composants individuels conformément à la CE 1272/2008.
Conseils de formation	Pour de plus amples informations, contactez votre fournisseur, votre commercial Belzona ou Belzona directement.
Commentaires sur la révision	Nouvelle formulation. Veuillez noter la DATE DE RÉVISION. Si la fiche de données de sécurité que vous lisez a plus de 24 mois ou si vous avez des doutes sur sa validité, veuillez contacter votre consultant Belzona local ou directement Belzona (sds@belzona.com). Des informations à jour, vous seront envoyées.
Date de révision	04/10/2017
Révision	1.0
Numéro de FDS	41176

BELZONA® 9631

Statut de la FDS

Français. Approuvé.

Mentions de danger dans leur intégralité

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Voie respiratoire) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.